



Les vins romands sont réussis. AJT

- 33 AUTOS
- 34 CINÉMA
- 37 DÉGUSTATION
- 38 RADIO-TV
- 39 SUDOKU

# CONSOMMATION

## MERCREDI

# Du bambou sur le dos

**TEXTILE • Le végétal fait fureur dans la mode: lin et coton, mais aussi ortie ou maïs. En France, c'est la fibre de bambou qui a la cote.**

ELIANE WAEBER IMSTEFF

La nature se porte bien... en vêtement... Une tendance saluée lors du Salon de Shanghai Première Vision. Exit le polyamide et autre acétate, place au coton, au lin, mais aussi à l'ortie, au bambou, au chanvre, au maïs.

Si les textiles naturels ont la cote, c'est peut-être un effet de la montée du prix du pétrole. Mais les textiles végétaux sont millénaires. Le lin et le chanvre nous sont familiers depuis longtemps, le soja et le bambou ont débarqué récemment dans le textile. Le 16 mai dernier, sur Arte, «Les routes du coton», Thema signé Erik Orsenna, a fait frémir: une culture qui a autant besoin de chercheurs que de producteurs, des marchés mondiaux croisés et complexes, une confection brésilienne, chinoise, française... Acheter un tee-shirt ou une paire de chaussettes en coton n'est de loin pas un geste innocent. Alors, quelle nature se mettre sur le dos?

### A l'instar de la viscose

C'est le bambou qui est en train de se profiler. On peut lire dans le compte rendu de Première Vision où s'exposaient en avril les tendances de l'été 2007: «Jusqu'ici retenu en Occident pour ses qualités esthétiques en décoration, le bambou est en train de devenir une fibre répondant aux attentes du développement durable grand public.»

Comme le coton, la plante pousse sous d'autres climats mais elle pousse vite, est peu gourmande en eau et ses racines durent des décennies. C'est donc une matière pre-

mière rapidement renouvelable.

Le bambou n'est pas une fibre végétale directement tirée de la plante comme le coton ou le lin, mais une fibre cellulosique: à l'instar de la viscose de bois ou de maïs, elle est extraite de la tige du bambou. On devrait donc dire fibre de bambou plutôt que bambou.

En plus d'être très hydrophile, le textile de bambou est souple, doux et brillant. Mais plutôt lourd. Un linge éponge 60% bambou, 40% coton pèse 580g au m<sup>2</sup> alors qu'un linge éponge 100% coton pèse entre 400 et 540g/m<sup>2</sup>.

### Les stylistes suivent

On lui prête des capacités antibactériennes et un effet préventif contre la moiteur de la peau. Il est utilisé au Japon pour les blouses d'hôpital. Pas étonnant dès lors qu'avant d'intéresser le monde de la mode, ce soit dans les spas et les boutiques «bien-être» qu'il soit apparu en Occident.

Les stylistes suivent le mouvement. Des marques comme Blue Dog, Les Ateliers de la maille ou Mango, Barbara et Eminence pour les sous-vêtements, l'ont mis dans leur assortiment sur le marché français. Dans un créneau plus populaire, c'est aussi une marque française, Spilan, qui joue les pionniers. Spilan a la particularité de tricoter la fibre de bambou plutôt que de la tisser. Ses pulls et tee-shirts sont présents chez les distributeurs comme Carrefour, Auchan, Casino et... Migros, et dans la vente par correspondance (Camif, Quelle, 3 Suisses). I



Une plante qui repousse de vingt mètres en deux mois. DR

## Le commerce suisse a peu la fibre bambou

**Ni les marques** ni les grandes surfaces françaises ne diffusent de bambou en Suisse, si on excepte quelques linges éponge à Carrefour. En cherchant bien et en mettant le prix, on trouve quand même un peu de fibre de bambou à se mettre sur le dos. Tucano est une marque fondée en 1979. Ce sont trois boutiques alémaniques dont le fer de lance est le commerce équitable. «Nous travaillons avec le Pérou et la Bolivie qui nous fournissent l'alpaga en hiver, et en été avec l'Inde pour le coton, la soie et le bambou», explique la gérante du magasin de Berne. «Les designers suisses et indiens travaillent ensemble.»

**A part quelques pièces** très spéciales, Tucano privilégie les formes occidentales et des couleurs sourdes. «Notre clientèle vient de toute la Suisse. Elle est exigeante, tant pour la qualité et la beauté des produits que pour l'éthique. «Notre style de commerce ouvre le marché européen directement aux artisans d'Inde et d'Amérique latine.» Les robes présentées ce printemps sont 70%

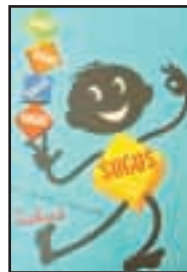
bambou, 30% coton. Sans atteindre, de loin, le prix des vêtements griffés, elles ne sont pas bon marché. Rien à voir avec la délocalisation qui permet des prix cassés.

**Surprise chez Vatter**, une épicerie ayant pignon sur rue dans la Ville fédérale. Sa succursale en sous-sol affiche le label «nature à porter». Il s'agit de vêtements et de produits de toilette. Quand même pas au rayon fruits ou pain, mais entre cosmétiques et tisanes, la mode se faufile. Ramie, lin, coton, soie, tout y est «nature». Mais le bambou, «nous en avons eu la saison passée et il nous en reste en soldes. Mais nos fournisseurs ne nous en ont plus proposé.» On découvre là, en revanche, un autre textile «tendance», le ramie. Appelé Nessel en allemand, c'est une sorte d'ortie, mais tropicale. Le tissu est extrêmement doux et fluide au toucher. Et ne pique pas... Mais en France, au Jardin de Bassignac (Cantal) où l'on cultive près de 150 plantes destinées au tissage, on trouve l'*Urtica dioica*, la vraie mauvaise herbe de nos talus. EWI

### ANNIVERSAIRE

## 75 berges pour le petit carré fruité

Qu'est-ce qui est carré, rouge, vert, jaune ou orange et vient de fêter ses 75 ans? Le Sugus, ou plutôt, car c'est quasi un personnage, Sugus, dont l'évocation fait revivre à chacun une anecdote de son enfance. Produit culte en Suisse, il est diffusé aujourd'hui sur quatre continents.



Une image ancrée dans les mémoires.

Ce caramel au goût de fruit, consolateur des chagrins, compagnon des courses d'école, est né d'une pénurie. En 1929, la fabrique de chocolat neuchâteloise Suchard peinait à s'approvisionner en cacao et en café, denrées rares et chères dans cette période de crise. En quête d'alternatives, son directeur découvrit en Pologne, à Cracovie, un bonbon fruité dont il acheta la licence pour la Suisse. Le premier Sugus suisse fut fabriqué en 1931. Moins de dix ans plus tard il part à la conquête de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Bien plus tard, dans les années 60, les pays européens sont conquis à leur tour.

**S'en souvient-on?** Les couleurs des emballages ont changé: le citron était en bleu, il est en jaune. Les contenus aussi: dans le papier rouge, la fraise a remplacé la framboise. L'ananas est en vert, l'orange... en orange! Le papier bleu va faire sa réapparition cette année, dans des paquets «anniversaire».

Aujourd'hui, la marque n'est plus suisse. Depuis 1990, elle a été vendue deux fois: quand Kraft Foods a racheté Suchard et en 2005 quand la marque Sugus a été vendue à la société américaine Wm. Wrigley Jr. Company. Le bonbon aux fruits fait aujourd'hui partie d'un assortiment d'autres grands classiques comme Hubba Bubba. Mais, hommage à ses origines, son ambassadeur est aujourd'hui un petit singe qui répond au nom très local de «Sugusli». EWI

### EN BREF

#### MARKETING

## Le vert-orange devient culte

Lancée au supermarché pour des articles de base, la ligne M-Budget devient tendance en «griffant» des accessoires de mode. Vingt-trois articles, de la minijupe à la bande de poignet, de la veste de training à la serviette de bain, exhibent les rayures vert-orange. Mais attention, pas en vente dans les magasins Migros, mais seulement on line (www.mbudkult.ch) ou dans le cadre des M-Budget Parties. Et pour rendre encore plus tendance la ligne discount, elle sera produite en quantité limitée. Ou comment transformer un logo connoté fin de mois difficile en fétiche recherché. EWI

#### PRATIQUE

## La lumière dans les recoins

«Do-it», la dernière lampe d'Osram, tient dans le creux de la main. Surtout, elle se fixe n'importe où, dans le coin sombre d'un galetas pour voir, sur une veste de randonneur pour être vu. 3 diodes, soit à peu près 1W, cela permet amplement de lire ou de retrouver une boucle d'oreille. Le système adhésif n'est garanti que 20 fois, mais sur toutes sortes de surfaces. Une nouvelle génération de la lampe de poche. LIB

### ÉTAT DES DETTES

# La faillite personnelle, qu'est-ce exactement?

**Toute personne, inscrite ou non** au registre du commerce, peut se déclarer insolvable (surendettée) devant le juge. Une fois acceptée par le juge, cette déclaration aura pour effet d'ouvrir une procédure de faillite, c'est-à-dire la liquidation de tous les biens saisissables (notamment la maison) et de toutes les dettes du débiteur.

Une faillite personnelle n'est toutefois possible qu'à certaines conditions:

1. Le débiteur doit démontrer que toute possibilité de règlement amiable des dettes est exclue; la faillite personnelle est donc un moyen de dernier ressort.
2. Le débiteur doit également montrer au juge que son budget sera équilibré après la faillite. Cette procédure doit réellement lui permettre de repartir d'un bon pied à l'avenir.

3. Le débiteur doit assurer le paiement d'une avance de frais qui se chiffre entre Fr. 3500 fr. et 4000 fr. dans le canton de Fribourg (entre 6000 fr. et 7000 fr. pour un couple). Cette procédure nécessite l'intervention d'un juge et de l'office des faillites; plusieurs publications dans la Feuille officielle cantonale et la Feuille officielle suisse du commerce sont également nécessaires.

**Les avantages d'une faillite** personnelle sont notamment de suspendre les poursuites individuelles et harcelantes des créanciers, d'interrompre toute saisie de salaire, de rehausser le niveau de vie quotidien. En effet, alors que la saisie laisse au débiteur un strict minimum d'existence et ne permet pas de payer les impôts courants, la protection du débiteur après une faillite personnelle est

meilleure. Cette protection, appelée «retour à meilleure fortune», permet de prendre en compte dans le minimum d'existence une couverture plus importante des dépenses courantes du ménage et les impôts courants. Tant que le «retour à meilleure fortune» n'est pas atteint, le débiteur ne peut plus être saisi par ses anciens créanciers. Il y a toutefois une subtilité: en cas de commandement de payer pour une créance qui était prise dans la faillite, le débiteur doit obligatoirement préciser qu'il fait opposition «pour non retour à meilleure fortune après faillite» s'il veut éviter une saisie à tort.

**La faillite personnelle** ne doit pas être considérée comme un moyen de désendettement, car les dettes demeurent. C'est plutôt une solution qui donne un temps de répit au

débiteur. En cas d'amélioration de la situation, les créanciers risquent de relancer les actes de défaut de biens et obtenir une reprise des saisies de salaire. Les personnes dont la situation s'améliore ont donc intérêt à procéder au rachat des actes de défaut de biens découlant de leur faillite si elles veulent vraiment trouver une solution complète et définitive à leurs dettes. Se désendetter par le biais d'une faillite personnelle est donc un processus relativement long et coûteux. Par conséquent, il est prudent de se faire aider et conseiller avant de choisir cette voie.

CARITAS FRIBOURG

A disposition pour répondre à vos questions: Caritas canton de Fribourg, Gestion de dettes et désendettement, C.P. 275, 1705 Fribourg dettes.secr@caritas-fr.ch www.dettes.ch